

BONNES PRATIQUES ET ACCOMPAGNEMENT : RQTH ET RECRUTEMENT

Brunch de l'emploi – 25/01/2024

Sommaire

- C'EST QUI UN « BOE » ou BÉNÉFICIAIRES DE L'OBLIGATION D'EMPLOI?
- LES VOIES DE RECRUTEMENT POUR LES BOE
- FOCUS SUR L'APPRENTISSAGE
- LES AIDES AU RECRUTEMENT ET TOUTES LES AUTRES AIDES DU FIPFP
- LA RECONNAISSANCE DU HANDICAP DE VOS AGENTS EN POSTE!

C'est quoi un BOE?

- Reconnaissance de la Qualité de Travailleur Handicapé (RQTH)
- Victimes d'accidents du travail ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10% ou de maladies professionnelles titulaires d'une rente attribuée au titre d'un régime de sécurité sociale
- Les titulaires d'une pension d'invalidité, à condition que l'invalidité réduise au moins des 2/3 leur capacité de travail
- Les bénéficiaires d'un emploi réservé mentionnés à l'article L. 241-2 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre
- Sapeurs-pompiers volontaires titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité
- Titulaires de la carte " mobilité inclusion " Carte mobilité inclusion avec la mention « Invalidité »
- Allocation Adulte Handicapé Titre justifiant de la perception de l'AAH
- Les agents qui bénéficient d'une allocation temporaire d'invalidité
- Les agents ayant changé de poste suite à une inaptitude à la fonction
- Les agents reclassés statutairement
- Les agents bénéficiant d'une période de préparation au reclassement

LES VOIES DE RECRUTEMENTS POUR LES AGENTS EN SITUATION DE HANDICAP



LES CONCOURS

CONCOURS EXTERNE

Ouvert à tout
candidat sous
conditions de
diplômes

CONCOURS INTERNE

Ouvert aux
fonctionnaires et agents
publics avec conditions
d'ancienneté

3^{ème} CONCOURS

Ouvert aux candidats
disposant d'expérience
professionnelle dans le
secteur privé ou aux
responsables
associatifs et élus
locaux (sous conditions
de durée notamment)

**Aménagements horaires et techniques
possibles!**

LE RECRUTEMENT SANS CONCOURS RÉSERVÉ AUX BOETH

➤ Recrutement dérogatoire à la règle du concours possible :

- Sous la forme de contrat d'un an dans un premier temps avec vocation à être titularisé
- Dans un emploi de catégorie A, B ou C
- Sous conditions:
 - Posséder les diplômes requis pour l'accès aux concours externe de l'emploi visé
 - Compatibilité du handicap avec l'emploi visé
- L'issue du contrat
 - Titularisation / Prolongation / renouvellement / licenciement

**Article 352-4
du Code
Général de la
Fonction
Publique**

L'APPRENTISSAGE

- 250 métiers
- A partir de 16 ans et sans limite d'âge pour les travailleurs handicapés
- Durée de 1 à 4 ans
- Une rémunération calculée sur la base du SMIC en fonction de l'âge et du niveau de diplôme préparé
- Possibilité pour les BOETH d'être titularisés à l'issue du contrat d'apprentissage occupé, sur l'emploi selon une procédure déterminée par décret

AGENT

RESTANT DÛ

Mme M. en situation de handicap

- **Poste** : Agent administratif
- **Diplôme** : BTS Assistant Manager sur 2 ans
- **Formation** : CCI de Meurthe et Moselle

Contrat d'apprentissage (2 ans) :
3 j en coll. / 2 j en formation
salaire mensuel : **1 551,22€**

Indemnités annuelles versées pour l'agent :
18 614,64€

Prise en Charge 80% :
14 891,71 €

3 722,93€

Restrictions médicales d'aptitudes définies par le médecin de prévention

Coût de l'aménagement de poste informatique :
2 364,66€

Surcoût lié à la compensation du handicap :
1 891,73€

472,93€

Soutien socio pédagogique (Prométhée formation)

Coût des frais pédagogiques de l'accompagnateur =
4 680€

Plafond de
5 496,4€

0€

Tutorat : 4h par semaine soit ≈ 18h par mois

Rémunération annuelle brute du Tuteur =
28 980,12€ soit **15,9€/h.**

Plafond de 20h/mois =
3 434,40€

0€

Frais inhérents à l'entrée en 1ère année d'apprentissage :
750€ pour l'agent maxi

Coût total

29 093,7€

24 897,84€

4 195,86€

Obtention du BTS
Titularisation dans la structure = prime d'insertion 4000€

LES AIDES AU RECRUTEMENT

Prime à l'insertion de 4000€ !

Apprentis

Contrats
aidés

Services
civiques

Travailleurs
d'ESAT!

LES (NOMBREUSES!) AIDES DU FIPHP

Le FIPHP finance des aides au recrutement et au maintien dans l'emploi des personnes en situation de handicap dans la Fonction Publique :

- Aménagement du poste de travail
- Aide aux déplacements ou l'aménagement d'un véhicule
- Aides pour la traduction en langage des signes
- Aides pour la reconversion: bilan de compétences, formations,
- Aides à l'accompagnement spécifiques: audition, vue, troubles psychique, mentaux, tc,

LA RECONNAISSANCE DU HANDICAP DE VOS AGENTS EN POSTE

- ❑ De nombreux agents sont éligibles chaque année à la RQTH!
 - Des restrictions médicales importantes dans le travail?
 - Un retour de maladie grave ou évolutive type Cancer du sein, Sclérose en plaque, etc.?
 - Des difficultés importantes à réaliser le travail?

Quelle conduite à tenir?



LA RECONNAISSANCE DU HANDICAP DE VOS AGENTS EN POSTE

- ❑ **1^{er} réflexe:** Faire le point avec l'agent sur sa situation et ses éventuels difficultés
- ❑ **2^{ème} réflexe:** Le cas échéant, prendre RDV avec la médecine du travail en apportant le plus d'élément descriptif sur la situation rencontrée et les difficultés observées
- ❑ **3^{ème} réflexe:** Prendre contact avec **CAP EMPLOI 88** pour évoquer la possibilité d'une reconnaissance RQTH ainsi que toutes les aides « extra-professionnelles »
- ❑ **4^{ème} réflexe:** En cas de handicap spécifique, ne pas hésitez à contacter les ergonomes du CDG88 pour faire le point sur les aides existantes

LA RECONNAISSANCE DU HANDICAP DE VOS AGENTS EN POSTE



Siège - Cap emploi 88

Z.I. de la Voivre

8 allée de l'Aubépine

88000 Épinal

03 29 31 86 13

➔ Toutes les antennes locales sont référencés sur le site internet

www.capemploi-88.com

MERCI POUR VOTRE ATTENTION

**CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE
TERRITORIALE DES VOSGES**

59, Rue Jean Jaurès | CS 70055 | 88026 EPINAL CEDEX
Tél : 03 29 35 63 10 • Fax : 03 29 35 50 72 • <https://88.cdgplus.fr> •
cdg88@cdg88.fr